unes de ces subventions aux chemins de fer, qui ont été votées, de temps à autre, avec tant de prodigalité, jusqu'à présent, et j'attends avec une certaine anxiété la production des comptes publics pour voir si ce surplus, tout faible qu'il soit, comparativement aux surplus antérieurs, et dont so glorifierait tant l'honorable député, est réel, ou s'il est en grando partie fictif.

Pour ce qui regarde la question mentionnée dans le discours du Trône, c'est-à-dire la diminution de la valeur des importations, on doit remarquer que ce fait n'a pas une aussi grande importance sous le présent tarif que sous l'ancien système ad valorem, parce qu'il y a aujourd'hui une grande proportion de droits spécifiques, et l'on paie les mêmes droits, par ce moyen, quel que soit le bas prix payé pour les marchandises achétées. Mais l'on doit aussi se rappeler que notre revenu, bien qu'il y ait presque équilibre avec la dépense, est encore considérable.

En 1879 et 1880 la valeur des importations s'éleva de \$82,000,000 à \$86,500,000, et l'honorable ministre des finances déclara qu'elles étaient trop considérables et qu'elles devraient être réduites. Il prétendit que l'une des principales causes de nos maux et de nos embarras avait été le développement exagéré des importations. Il nous félicita de ce qu'elles fussent réduites à ces chiffres, et il voulait les réduire davantage, afin d'améliorer l'état des

Or, nos importations, malgré leur diminution, sont encore de \$30,000,000 à \$35,000.000 plus élevées qu'elles l'étaient lorsque l'honorable ministre nous déclarait qu'elles étaient trop considérables. Il ne vous appartient donc pas, lorsque c'était votre politique de réduire les importations à un chiffre moindre que \$85,000,000, de vous féliciter de ce qu'elles sont de \$35,000,000 plus élevées que le chiffre que vous trouviez auparavant trop considérable.

Si, d'un côté, les importations et les revenus ont diminué, de l'autre, l'honorable ministre revient lentement à sa politique, qui devait réduire nos importations à moins de

\$85,000,000.

Mais à peu près dans le même temps, l'honorable ministre dénonçait la balance du commerce, quand elle était contre nous, et il se réjouit beaucoup, une année, parce que cette balance adverse s'était tournée en notre faveur.

Et je me souviens bien, aussi, comment les organes mi-

nistériels célébrèrent cet événement.

Les bonnes années, disait-on, étaient revenues, et elles allaient continuer à se suivre. Nous allions continuer à maintenir le chiffre élevé de nos exportations et le chiffre réduit de nos importations.

Eh bien! cela n'est pas arrivé. Parfois, l'honorable ministre a prétendu qu'il avait réussi à faire des arrangements par lesquels il avait un ou deux millions d'exporta-

tions, et il en était heureux.

Mais si sa politique doit être jugée d'après ses déclarations d'alors, quelle valeur doit-elle avoir, aujourd'hui, quand nous avons une balance de commerce adverse de

\$25,000,000?

En 1878, l'honorable ministre déclarait que \$13,000,000 était à peu près la somme requise des douanes pour les besoins du service public, et en 1881, il se vantait d'avoir obtenu dix-huit millions et demi de cette source, ce qui était, dans son opiniou, un magnifique revenu et nous procurait un surplus très considérable.

Cette année, l'honorable ministre accuse un revenu de douane de plus de vingt millions, ou plus d'un million et demi de plus qu'en 1881, lorsqu'il obtint de cette source ces dix-huit millions et demi, qui nous ont donné un surplus si Cependant, nous voyons que l'honorable ministre semble presque regretter que le revenu soit réduit, et il nous déclare que malgré cette réduction, il est encore en état d'accuser un modeste surplus.

Eh, bien! j'admets le développement du Canada sous certains rapports. Nous avons progressé à plusieurs points! Il a déclaré, à deux reprises différentes, que nous souffrons,

de vue; mais on pourrait dire que notre développement s'est trop fait sentir sur un point, et ce développement, à mon avis, est trop grand pour être naturel et désirable, bien que l'honorable ministre en juge autrement.

Ce dont je veux parler est le montant d'argent que nous soutirons du peuple au moyen des douanes, montant qui

s'est accru de 50 pour 100.

Si nous nous sommes développés autrement qu'en augmentant nos moyens de pressurer le peuple, je laisse aux plus ardents amis du gouvernement le soin non pas simplement de l'affirmer, mais de le prouver.

Notre dette publique s'est accrue considérablement, et

nous en aurons bientôt l'exposé.

Avec les engagements de l'année courante et ceux de l'année prochaine qu'il faut ajouter, il est évident qu'il doit y avoir une augmentation considérable de la dette publique.

Ce résultat général affecte notre crédit. Malgré les grands éloges que les honorables députés de la droite ont décornés à notre grand emprunt, nous trouvons que cet emprunt traîne sur le marché; un journal important de Londres annonçait, l'autre jour, qu'une partie de cet emprunt avait été souscrite par quelques personnes, et que ces personnes détiennent encore cette partie, étant incapables de s'en décharger.

Tel est l'arrangement conclu par l'honorable ministre des finances, arrangement par lequel nous sommes tenus d'effectuer l'importante opération d'échanger une proportion considérable de nos 5 pour 100 de la dette publique, d'ici à très peu de mois. J'espère, cependant, que quels que soient les arrangements de l'honorable ministre relativement à nos finances, il a été, cette année, plus prudent, en faisant ses placements qu'il ne l'a été l'année dernière. J'espère qu'il n'a plus fait de dépôts dans des banques semblables à la banque d'Echange, et que l'on ne verra plus figurer dans nos comptes publics un item de cette nature.

Toutes les circonstances, qui ont été depuis révélées au public, relativement à l'administration disgracieuse de cette institution, font voir la part de responsabilité qui revient au gouvernement, en prêtant, comme il l'a fait, cette somme d'argent, et je comprends que l'honorable ministre des finances aura une tâche très difficile, s'il veut justifier cette

transaction devant cette Chambre.

Nous paraissons avoir satisfait à plusieurs besoins. Nous avons livré à M. Craig quelques \$300,000, je crois, et je présume que l'on a pu, au moyen de cette transaction anormale, placer \$6,500 au crédit du comité électoral du parti conservateur. J'ai oublié dans quelle division de Montréal cet argent a été dépensé; mais j'ose croire que l'honorable député de cette division se lèvera pour nous le dire.

C'est en présence de la situation que je viens de présenter, que l'honorable premier ministre déclarait, en Angleterre, en novembre dernier, qu'aucune de nos industries ne souffrait sensiblement, et que tout homme actif pouvait recevoir

un bon salaire pour une bonne journée de travail.

L'honorable premier ministre a réellement adopté un

nouveau rôle.

Qui ne se souvient des distribes proférées contre mon honorable ami, le député de York-Est (M. Mackenzie), et contre ceux qui l'appuyèrent, parce qu'ils avaient osé dire candidement qu'il importait au Canada d'être un pays où l'on pût vivre à bon marché? Qui ne se souvient que, dans l'opinion de nos adversaires, c'était presque déshonorant que d'avoir un pays où l'on put vivre à bon marché? Ce que l'on voulait alors, c'était un pays où la vie était dispendieuse et où il y avait beaucoup d'argent pour payer des prix élevés. C'était là l'argument, et l'on nous disait que l'argument contraire, à savoir, qu'il était important que les prix fussent réduits et que le peuple payat aussi peu que possible pour ce dont il avait besoin, cet argument devait être rejeté.

Mais c'est l'argument de l'honorable ministre, aujourd'hui.

M. BLAKE